

Budget général des Communautés européennes: refonte du règlement financier

2000/0203(CNS) - 31/05/2001 - Texte adopté du Parlement, vote partiel en 1ère lecture/lecture unique

Après avoir adopté les amendements à la proposition de règlement (se reporter au résumé précédent), le Parlement européen a reporté son vote sur la proposition de résolution législative. Ce faisant, il fait connaître ses positions sans adopter d'avis formel, ce qui lui permet de poursuivre la négociation avec la Commission et le Conseil.